

CS ARBORISTE-ÉLAGUEUR

Le titulaire du CS AE effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il sera capable de :

- Prendre en compte les attentes du client et analyser le végétal dans son environnement pour proposer des solutions d'intervention.
- Préparer son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur
- Abattre ou de démonter des végétaux encombrants ou dangereux.
- Veiller au bon entretien de son matériel



ORGANISATION

Formation sur 1 an :

- 17 semaines en centre
- 30 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

- Le CS se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC)
- L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans
- Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans OU - de 30 ans
- Être titulaire d'un niveau 4 (bac) agricole minimum
- Satisfaire aux tests d'entrées (prévus en juin)
- Signer un contrat d'apprentissage
- Ne pas avoir de contre-indication médicale.
- Ne pas être sujet au vertige.
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accompagnement et d'accueil spécifiques pour les personnes RQTH

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...

Formation gratuite et rémunérée



Apprentissage

ENSEIGNEMENTS

- UC1 - Définir une stratégie d'intervention
- UC2 - Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- UC3 - Réaliser des interventions techniques sur les arbres

Brevet Grimpeur Sauveteur dans l'arbre (GSA)

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Aménagements Paysagers
- ou autres BTS
- CS Travaux Mécanisés en Génie Ecologique (CS TMGE) ou autres CS



COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite et rémunérée pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur)
- Autres cas : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle
- Chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- Interventions de professionnels

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Entreprises du paysage
- Collectivités territoriales proposant un service d'élagage
- Entreprises forestières et entreprises du territoire

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Élagueur-se (taille douce/ élagueur-grimpeur)
- Grimpeur-se arboriste
- Arboriste grimpeur-se

Apprentissage

Contacts:

- **Coordination de la formation :**
 - Jean Baptiste Pineau / jean-baptiste.pineau@educagri.fr
- **Secrétariat pédagogique :**
 - cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

105 CHEMIN DE MARTINGAZTENE
64240 HASPARREN
05 59 29 15 10 / www.agrocampus64.fr

Agro
Campus 64